

Année académique 2023 - 2024

Domaine Éducation

Bachelier en enseignement section 3 français, français langue étrangère et français langue d'apprentissage

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE

Tél: +32 (0) 67 55 47 37 Fax: +32 (0) 67 55 47 38 Mail: edu-braine@helha.be

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT

Tél: +32 (0) 69 67 21 00 Fax: +32 (0) 69 67 21 05 Mail: edu-leuze@helha.be

HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL

Tél: +32 (0) 71 43 82 11 Fax: +32 (0) 71 47 28 19 Mail: edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| U1201 Fondements disciplinaires et didactiques : Linguistique | | | | | | |
|--|---|-----------------------------|-------------|--|--|--|
| Code | PERE1B21LING | Caractère | Obligatoire | | | |
| Bloc | 1B | Quadrimestre(s) | Q1 | | | |
| Crédits ECTS | 6 C | Volume horaire | 90 h | | | |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | HELHa Braine-le-Comte Nathalie LEROY (nathalie.leroy@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Catherine GOOR (catherine.goor@helha.be) Aude VANGILBERGEN (vangilbergena@helha.be) HELHa Loverval Henri François LORIAU (henri-francois.loriau@helha.be) | | | | | |
| Coefficient de pondération | | 60 | | | | |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification | | bachelier / niveau 6 du CFC | | | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | | Français | | | | |

2. Présentation

Introduction

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de rédiger ou de corriger un texte, avec ou sans outils, en atteignant le socle minimum de formes correctes annoncé dans la fiche descriptive.

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'identifier, d'appliquer à bon escient, de restituer, d'analyser et de justifier les notions linguistiques travaillées.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive

3.1 Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche

Acquis d'apprentissage visés

Dans diverses situations qui lui sont proposées, il est attendu que l'étudiant(e) soit capable par écrit et/ou oralement de :

- 1. Reconnaitre les différents groupes dans la phrase simple
- 2. Identifier la classe grammaticale d'un mot
- 3. Identifier la fonction d'un mot ou d'un groupe de mots
- 4. Identifier les catégories de verbes

- 5. Identifier la voix active et la voix passive et expliquer leur usage
- 6. Identifier et caractériser les types et formes de phrases
- 7. Maitriser l'API
- 8. Décrire comment fonctionne l'orthographe française
- 9. Décrire et expliquer comment fonctionne la conjugaison française : radical, terminaison, correspondance temps simple-temps composé, règles de formation, valeurs des temps
- 10. Rédiger un texte ou corriger un texte, expliquer des savoirs langagiers (notions grammaticales, lexicales et orthographiques)[1].

L'étudiant sera évalué sur ces différents acquis d'apprentissages.

[1] En tant que scripteur confirmé, l'étudiant fera preuve d'une maitrise des savoirs langagiers (orthographe lexicale, orthographe grammaticale et syntaxe) avec 98,5 % de formes correctes.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERE1B21LINGA Fondements disciplinaires et didactiques : Linguistique 90 h / 6 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERE1B21LINGA Fondements disciplinaires et didactiques : Linguistique 60

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

L'évaluation consiste en une évaluation intégrée.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).



Année académique 2023-2024

Domaine Éducation

Bachelier en enseignement section 3 français, français langue étrangère et français langue d'apprentissage

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE

Tél: +32 (0) 67 55 47 37 Fax: +32 (0) 67 55 47 38 Mail: edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Fondements disciplinaires et didactiques : Linguistique | | | | | | | |
|---|--|-----------------|-------------|--|--|--|--|
| Code | 6_PERE1B21LINGA | Caractère | Obligatoire | | | | |
| Bloc | 1B | Quadrimestre(s) | Q1 | | | | |
| Crédits ECTS | 6 C | Volume horaire | 90 h | | | | |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Nathalie LEROY (nathalie.leroy@helha.be) | | | | | | |
| Coefficient de pondération | | 60 | | | | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | | Français | | | | | |

2. Présentation

Introduction

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de rédiger ou de corriger un texte, avec ou sans outils, en atteignant le socle minimum de formes correctes annoncé dans la fiche descriptive. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'identifier, d'appliquer à bon escient, de restituer, d'analyser

et de justifier les notions linguistiques travaillées.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Dans diverses situations qui lui sont proposées, il est attendu que l'étudiant(e) soit capable par écrit et/ou oralement de :

- 1. Reconnaitre les différents groupes dans la phrase simple
- 2. Identifier la classe grammaticale d'un mot
- 3. Identifier la fonction d'un mot ou d'un groupe de mots
- 4. Identifier les catégories de verbes
- 5. Identifier la voix active et la voix passive et expliquer leur usage
- 6. Identifier et caractériser les types et formes de phrases
- 7. Maitriser l'API
- 8. Décrire comment fonctionne l'orthographe française
- 9. Décrire et expliquer comment fonctionne la conjugaison française : radical, terminaison, correspondance temps -temps composé, règles de formation, valeurs des temps
- 10. Rédiger un texte ou corriger un texte, expliquerdes savoirs langagiers (notions grammaticales,lexicales et orthographiques).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Description:

- maitrise du métalangage et de l'analyse grammaticale (notions de base, classes grammaticales et fonctions, structures de la phrase simple, types et formes de phrases...),
- notions de phonétique,
- système de l'orthographe française,
- système du verbe français (catégories, voix, accord du verbe, accord du participe passé, aspect...),
- éléments de didactique de la conjugaison et de l'accord du verbe,
- ..

Démarches d'apprentissage

Au cours des séances se mêleront mises en situation, structurations théoriques, exercices, discussions méthodologiques, essais de dispositifs pédagogiques variés, consultation commentée de ressources et partage d'expériences.

Une réflexion sur l'utilité des notions abordées dans cette UE sera menée.

Cette unité/activité s'adressant à un public francophone, la langue officielle est le français. La méthode pédagogique mettra néanmoins et exclusivement l'accent sur la langue cible.

Exposés, instructions, explications, évaluations et autres outils pédagogiques seront conçus dans la langue cible.

Dispositifs d'aide à la réussite

- -Pratique de l'évaluation formative
- -Organisation de moments centrés sur les questions des étudiant.e.s
- -Prise en compte des difficultés des étudiant.e.s dans l'organisation des cours

Sources et références

Sources et références

Cherdon, Breckx, Braun & Cabillau, Chartrand, Goosse & Grevisse, Fairon & Simon, Hanse & Blampain, Van Raemdonck.

Socles de compétences

Référentiel de français et langues anciennes

Code de terminologie grammaticale

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- les feuilles distribuées en classe, les notes personnelles des étudiants
- les documents de cours sur Connected
- les liens vers des sites utiles

4. Modalités d'évaluation

Principe

Rédaction et/ou correction d'un texte (seuil d'exigence des 98,5% de graphies correctes) Identification, description, justification de savoirs langagiers et transferts didactiques

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|-----|-----------|---|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | | | | |
| Période d'évaluation | Exe | 100 | | | Exe | 100 |

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 60

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel

examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).